

L'an vert pavé de bonnes intentions

Catastrophes naturelles, extinction des espèces, élévation du niveau des océans, vagues de chaleur meurtrières, retour de maladies éradiquées, inaccessibilité de l'eau, augmentation de la probabilité des feux de forêts, perte de biodiversité, ... Un nouveau jargon est apparu sur la scène médiatique, politique, économique et militaire : celui des troubles environnementaux. Que l'on soit climatosceptique ou non, tous ces symptômes reflètent désormais une réalité qui fait partie de notre quotidien : la Nature réagit face à la domination de l'être humain et de son rapport avec l'environnement. Même Exxon publiait déjà en 1979 : « *Au rythme actuel de leur combustion, les ressources fossiles provoqueront des effets environnementaux dramatiques avant 2050.* ». Les résultats de cette réaction sont multiples et variés : une évolution du taux de mortalité et de morbidité, mais aussi une multiplication des menaces écologiques, politiques, économiques, militaires, sociales.

En 2011 Ban Ki Moon, alors secrétaire général de l'ONU, disait que le changement climatique était non seulement « une menace pour la paix et la sécurité » mais aussi « un multiplicateur de menace ». Une crise susceptible de provoquer et d'en accentuer d'autres.

Il est évident que la responsabilité des Etats et la perception de l'intensité de ces

changements sont disproportionnées et dépendent de la localisation géographique de chacun mais ils sont présents, et sont accompagnés d'un changement radical du monde actuel. En Belgique la perception des changements se remarque à l'augmentation des inondations, à la migration des espèces et des maladies vectorielles, aux disparitions de la faune et la flore et à la multiplication des vagues de chaleur meurtrières. Dans d'autres régions du monde, les troubles environnementaux plus fréquents et meurtriers peuvent devenir la cause d'une guerre.

Les perturbations environnementales sont provoquées d'une part, par des activités propres de la Terre (tsunami, tempêtes) et d'autre part par les différentes agressions des activités humaines (exploitations intensives et irraisonnées des sols, émission de gaz à effets de serre). Pourtant malgré la vision et la médiatisation des problèmes environnementaux, les changements perçus sont marginaux. Pourquoi ? Comment les Etats appréhendent-ils la crise environnementale ? Les enjeux climatiques sont-ils devenus un nouveau moyen d'exploitation ? Et quels sont les enjeux liés à la crise environnementale ?

essais de définitions

VERS UNE APPROCHE ÉTHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

PERMACULTURE : La permaculture n'est pas qu'une méthode de culture de la terre, c'est un moyen de concilier durablement et de manière systémique l'être humain, la Terre, la production et le partage des ressources. Il ne faut pas prendre et analyser chaque élément individuellement mais plutôt comme un ensemble vivant et interconnecté. Appliqué selon différentes pratiques, car propres à chaque écosystème, la permaculture regroupe ainsi les pratiques et les comportements nécessaires à une collaboration symbiotique entre l'être humain et la Nature.

LA BLAGUE DU GREENWASHING : Le « Greenwashing » ou en langue française éco-blanchiment est le comble de la novlangue. Le greenwashing est un principe économique de désinformation, il se traduit par une utilisation marketing des entreprises qui polluent excessivement dans le but de « verdir et blanchir » leur image en proposant une communication axée sur l'écologie.

ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE : Discipline philosophique basée sur les liens entre l'espèce humaine et les autres espèces vivantes et non-vivantes de la Terre.

Ouvertures

Les mécanismes de domination de l'environnement sont multiples et variés, conscients et inconscients, officieux et officiels. Pourtant, l'être humain est parvenu à son évolution en s'inspirant de cette nature qu'il détruit aujourd'hui. Newton a pioché ses idées depuis la nature pour mettre en lumière le principe d'action-réaction. Pourquoi l'être humain s'est-il détaché à tel point qu'il ne puisse plus voir que chaque action asservissant l'environnement entraîne une réaction opposée à celle-ci ? Les solutions proposées pour faire face aux changements climatiques sont la géo-ingénierie qui propose une manipulation (coercitive) du climat à des fins correctives, ou d'autres solutions court-termistes et antinomiques comme la création de drones polinisateurs légitimant une emprise encore plus forte de l'être humain sur son environnement. Une innovation faite pour la nature, sans la nature se fait contre la nature. Et si l'être humain ne travaillait pas contre

la Nature mais plutôt avec elle ? Leonard de Vinci s'était inspiré des ailes des oiseaux pour ses plans de machine volante. De nombreux scientifiques ont utilisé la bio-inspiration comme mécanisme de résolution de « problèmes ». Cependant, il ne pourrait y avoir de changements majeurs sans une prise de conscience éthique de l'environnement. Le principe de responsabilité théorisé par Hans Jonas nous explique : « Agis de telle façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre », une éthique basée sur le futur incluant toutes les formes de vies (humaines et non-humaines) dont l'objectif est la préservation des conditions d'existences de l'humanité. Si cette prise de conscience doit être personnelle, elle doit aussi se traduire en volonté politique d'où la proposition d'un Contrat naturel permettant de réguler le champ d'actions des individus en tant qu'êtres responsables de leurs actes et permettre une justice intergénérationnelle.

Les Etats doivent reconnaître les biens communs fondamentaux (l'air, l'eau, les espèces vivantes et le patrimoine génétique) en biens publics ou en propriété sociale comme sujet de droit et de devoir et les inscrire dans un texte juridiquement contraignant. Un changement radical de nos sociétés occidentales qui impliquerait de ne plus considérer l'être humain au sommet de la pyramide du vivant mais plutôt comme une partie prenante du vivant dans un rapport d'échange équilibré.

domination environnementale

**UNE CONSOMMATION DÉSÉQUILBRÉE ?
LE JOUR DU DÉPASSEMENT MONDIAL**

Le jour du dépassement mondial est le résultat de la comparaison entre deux indicateurs : l’empreinte écologique des besoins de l’être humain pour vivre ou l’utilisations des surfaces terrestres et maritimes, et de la biocapacité de la Terre à se régénérer. Tous les indicateurs ont leurs limites, mais ces derniers permettent d’esquisser un rapport d’exploitation déséquilibré entre ce que notre planète produit et ce que l’être humain exploite. En 2017, Global Footprint Network annonçait le jour du dépassement mondial au 2 août. Après cette date, la Terre vivait à crédit. C’est-à-dire que nous avons déjà consommé les ressources que la Terre est capable de produire en un an et que l’humanité surexploitait les écosystèmes, nuisait à leur régénération et à l’absorption du CO². Depuis 1971 « the earth overshoot day » n’a cessé de progresser. Selon les calculs de Global Footprint Network, l’humanité avait besoin de 1,7 planète pour assouvir ses besoins en 2017, et elle aura besoin de l’équivalent de 2 planètes pour vivre en 2030 si nos modes de consommation ne varient pas.

A l’échelle nationale, l’empreinte écologique de chaque pays diffère, le rapport « Planète Vivante » de 2016 du Fonds mondial pour la Nature (WWF) classe la Belgique comme le 5^{ème} pays ayant la plus grosse empreinte écologique, il faudrait 4,3 planètes pour vivre comme des Belges.

**LA MANIPULATION
DE L’ENVIRONNEMENT,
UNE ARME NATURELLE
DE DESTRUCTION MASSIVE**

L’exploitation de l’environnement à des fins militaires n’est pas neuve. Si autrefois elle se limitait à une dégradation volontaire d’une ressource, il existe maintenant des programmes militaires capables de produire et de manipuler des catastrophes naturelles. Durant la guerre du Vietnam, l’opération « POPEYE » lancée par les Etats-Unis avait comme objectif d’inonder la piste Ho Chi Minh, un réseau de routes et de sentiers pédestres utilisés par les troupes vietnamiennes. Un résultat atteint par la dispersion dans l’air de molécules d’iodure d’argent par l’aviation américaine. Cette molécule toxique une fois dispersée cause un regroupement intensif de nuages et produit de lourdes précipitations. Une opération approuvée et poursuivie par le Pentagone de 1967 à 1972.

D’où la création de la convention ENMOD sur l’interdiction d’utiliser des techniques de modification de l’environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles en 1976. Une convention novatrice et utile pour la préservation de l’environnement si seulement les Etats signataires avaient pu, comme le mentionne l’article 8, tenir une conférence tous les cinq ans. Or, il n’y eut que deux séances, une première fois en 1984 et la deuxième fois en 1992 avant de sombrer dans les méandres du droit international. Un déclin consenti et approuvé par des laboratoires militaires de l’US Air Force (USA), ou Advanced Synoptics Technologies (Russie) qui ont pu tester en partenariat avec Corporate Technology Services (une entreprise belge), l’influence électromagnétique des générateurs d’ions pour déplacer des zones polluées hors de la ville de Charleroi en 2008.

**UNE DOMINATION
INSTITUTIONNALISÉE ET FINANCIARISÉE
DE L’ENVIRONNEMENT : LE PROTOCOLE DE KYOTO**

Appliqué en 2005, le Protocole de Kyoto instaure l’adoption d’objectifs de réduction des émissions de six gaz à effet de serre pour les pays développés sous peine de sanctions juridiques. La suite de l’accord, entré en application en 2013 jusque 2020, engageait ces pays à réduire leurs émissions de 18% par rapport aux émissions de 1990. Un engagement soutenu par l’Union européenne qui s’est promis d’aller au-devant de l’accord en réduisant ses émissions de 20% par rapport à 1990. Mascarade pour les uns ou réelle tentative pour les autres, le Protocole de Kyoto a ses faiblesses. D’abord l’absence du plus gros émetteur de G.E.S par habitant. - les Etats-Unis – réduit considérablement et n’encourage en rien l’atteinte des objectifs. Le Canada va aussi se retirer de l’accord en 2011 pour entamer l’exploitation de ses sables bitumineux.

Ensuite il existe une marge de manœuvre pour l’atteinte des objectifs, les pays dits « développés » auront la possibilité d’acquérir des crédits d’émissions dans la mesure où ils financent des projets de réduction d’émissions dans les pays en voie de développement. Une sorte de « Plan Marshall vert » dont les bénéfices sont concrètement la possibilité de polluer plus.

De plus, le programme d’échange de droits d’émissions propose aux pays d’acheter et de vendre des droits d’émissions supplémentaires. Les enjeux climatiques se réduisent alors à la création d’un nouveau marché financier de permis négociable estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars. Un mécanisme de droit à polluer, sous la forme d’indulgences climatiques permettant aux multinationales de polluer là-bas si elles ont com-
pensé ici.

**UN DÉVELOPPEMENT VERT/VERS
LE DOLLAR ?**

« Le problème en ce qui concerne le développement, est de comprendre comment le monde se transforme plutôt que de prétendre le transformer sans se donner les moyens de le comprendre » .

Jean-Pierre Olivier de Sardan

Le développement durable est le concept clef qui va mobiliser les nations aux problématiques environnementales à partir de 1979. Fer de lance des pays développés pour lutter contre le réchauffement climatique et solution idéale pour les ONG, ce concept a le mérite de questionner les sociétés pour une prise de conscience écologique. Une nouvelle vague de cours scolaires va d’ailleurs accompagner ce concept. De plus en plus de cours d’environnement et de développement durable fleurissent dans les écoles occidentales, témoignant d’une évolution de la pensée environnementale et d’une nouvelle approche économique de l’écologie, pourtant les ré-

sultats semblent se situer à la marge. Le développement tel qu’il a été envisagé et pratiqué jusqu’à présent « participe à une diffusion des besoins socialement fabriqués [...] et donc une volonté incontrôlée d’accession à la consommation » imposée par une domination socio-économique et culturelle du modèle occidental. Le développement durable, s’il n’était pas accompagné d’une remise en cause des fondements du développement, serait alors défini comme l’écoblanchiment d’une colonisation économique visant à l’accumulation des richesses qui ne peut concilier les capacités énergétiques de la Terre et le respect de la Nature.

« Le développement incontrôlé scientifique/ technique/économique, que l’on appelle en aveugle « développement », produit de plus en plus conjointement des menaces mortelles sur l’humanité et sur la biosphère » .

**domination
environnementale**